



# Commission Locale de l'Eau du SAGE Clain

## Rapport annuel d'activités **2010**

*Version non validée par la CLE*



Structure porteuse du SAGE



Partenaire financier



# SOMMAIRE

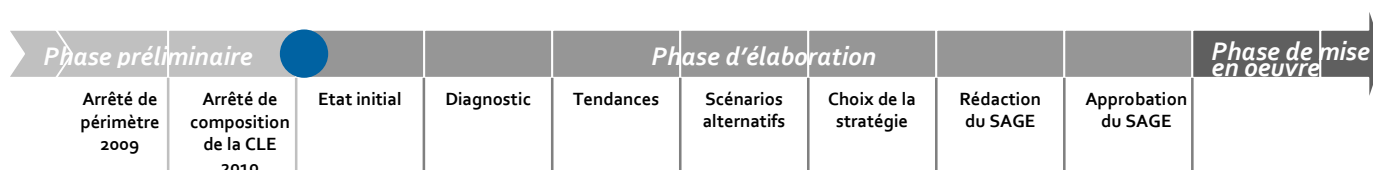
<b>L'avancement de l'élaboration du SAGE</b>	<b>p4</b>
<b>Les réunions</b>	<b>p4</b>
<i>La CLE</i>	
<i>Le bureau de la CLE</i>	
<i>Les commissions de travail</i>	
<b>Les études</b>	<b>p6</b>
<i>Etat initial du SAGE</i>	
<b>L'information et la communication</b>	<b>p6</b>
<i>Exposition</i>	
<i>Site web du SAGE</i>	
<b>Le suivi et les avis sur les projets en cours</b>	<b>p7</b>
<i>Le suivi des projets et actions</i>	
<i>Les avis rendus par la CLE</i>	
<b>Les moyens du SAGE</b>	<b>p8</b>
<i>La structure porteuse</i>	
<i>Les éléments financiers</i>	

## L'avancement de l'élaboration du SAGE

L'arrêté préfectoral de composition de la Commission Locale de l'Eau a été pris le 13 janvier 2010 et la première réunion de la CLE, sous la présidence de M. JARRY, a eu lieu le 22 février 2010, marquant ainsi le début de l'élaboration du SAGE.

L'année 2010 a été consacrée à la définition de la méthodologie de travail et l'engagement de la réalisation de l'état initial du SAGE en partie en régie et en partie confiée à un bureau d'études.

L'année 2010 a également été marquée par la modification de la composition de la CLE suite aux élections régionales notamment et par l'élection d'un nouveau Président de la CLE en la personne de M. RAMBLIERE au mois de septembre.



## Les réunions

### La Commission Locale de l'Eau

La Commission Locale de l'Eau s'est réunie à 3 reprises en 2010.

#### Réunion du 22 février 2010

L'ordre du jour était le suivant :

- Présentation de la procédure SAGE et du territoire du SAGE Clain
- Présentation des règles de fonctionnement de la CLE – adoption
- Election du Président de la CLE
- Election du (des) Vice – président(s)
- Constitution du bureau de la CLE
- Approbation de la structure porteuse
- Calendrier des étapes à venir

La première réunion a été consacrée à l'élection du Président (Jean-Pierre JARRY) et des Vice-Présidents de la CLE (Françoise MICAULT, Dorick BARILLOT), à la définition des règles de fonctionnement de la CLE et la composition du bureau.

Le Conseil Général de la Vienne a été désigné officiellement structure porteuse du SAGE Clain.

#### Réunion du 10 mai 2010

L'ordre du jour était le suivant :

- Rappel sur la démarche SAGE
- Bilan provisoire des entretiens préalables
- Composition de la CLE et du bureau de la CLE
- Proposition d'une méthodologie de travail, calendrier prévisionnel
- Outils d'information et de communication
- SDAGE Loire-Bretagne : quelles implications pour le SAGE ?
- Questions diverses

La réunion du 10 mai 2010 a permis à la CLE de définir sa méthodologie de travail pour l'élaboration du SAGE avec notamment la décision de créer 3 commissions de travail thématiques :

- commission "gestion qualitative de la ressource en eau"
- commission "gestion quantitative de la ressource en eau"
- commission "gestion et valorisation des milieux"

Un point d'information sur le SDAGE Loire Bretagne a été présenté.

### **Réunion du 22 septembre 2010**

L'ordre du jour était le suivant :

- Rappel sur la démarche SAGE
- Election du Président de la CLE
- Modification des règles de fonctionnement de la CLE (composition du bureau)
- Composition des commissions de travail
- Calendrier prévisionnel d'élaboration du SAGE
- Présentation des résultats provisoires de l'étude de la qualité des eaux et des rejets domestiques et industriels sur le périmètre du SAGE

Cette réunion de la CLE a été l'occasion d'élire le nouveau Président de la CLE (Maurice RAMBLIERE) suite aux modifications de la composition de celle-ci et de modifier la composition du bureau de la CLE. La composition des commissions de travail a également été validée.

Par ailleurs, les résultats provisoires de l'étude de la qualité des eaux et des rejets domestiques et industriels, réalisée par GEO-HYD, ont été présentés aux membres de la CLE.

## **Le bureau de la CLE**

Le bureau de la CLE s'est réuni à 2 reprises en 2010.

### **Réunion du 29 mars 2010**

L'ordre du jour était le suivant :

- Rappel sur la démarche SAGE
- Bilan provisoire des entretiens préalables
- Proposition de méthodologie de travail, calendrier prévisionnel
- Outils d'information et de communication
- Préparation de la prochaine réunion de CLE
- Questions diverses

Cette réunion du bureau avait pour objectif de préparer la réunion de la CLE du 10 mai 2010.

### **Réunion du 17 novembre 2010**

L'ordre du jour était le suivant :

- Bilan des commissions de travail
  - Compléments à apporter à l'état initial
  - Études complémentaires
- Diagnostic du SAGE
- Budget du SAGE
- Calendrier – priorités de travail
- Logo du SAGE

Cette réunion du bureau avait notamment pour objectif de faire le bilan des premières réunions de commissions de travail qui se sont déroulées en octobre 2010 dans le cadre de la réalisation de l'état initial du SAGE.

## Les commissions de travail

Les 3 commissions de travail du SAGE se sont réunies dans le cadre de la réalisation de l'état initial du SAGE les 26 et 27 octobre 2010.

Ces réunions avaient pour objectifs de présenter l'état initial provisoire et de permettre aux participants de contribuer à la réalisation de celui-ci.

## Les études

### Etat initial du SAGE

La réalisation de l'état initial du SAGE a été initiée en 2009 et poursuivie en 2010 par le Conseil Général de la Vienne.

L'état des lieux de la qualité des eaux et des rejets domestiques et industriels a été confié au bureau d'études GEO-HYD après mise en concurrence. L'étude a été menée sur l'année 2010 et a fait l'objet de 5 réunions du comité de pilotage.

En parallèle, la rédaction des autres parties de l'état initial s'est poursuivie en régie (rédaction du rapport et réalisation de l'atlas cartographique). Dans ce cadre une partie des membres de la CLE ainsi que les partenaires techniques ont été rencontrés par l'animatrice du SAGE.

Une présentation d'un état initial partiel a été faite en commission de travail en octobre 2010 afin de permettre la prise en compte des remarques et compléments des acteurs.

L'état initial sera complété et présenté à la validation de la CLE en 2011.

## L'information et la communication

### Exposition

Une exposition sur le Clain a été créée en 2010 : l'exposition "Regards sur l'eau" est le fruit d'un projet de découverte des enjeux et des problématiques liées à l'eau sur le bassin du Clain par 3 groupes d'enfants.

Les enfants, accompagnés des animateurs du CPIE Seuil du Poitou et de l'association Objectif Nat, ont exprimé le regard qu'ils portent sur la rivière du Clain à travers la photographie.



C'est dans le cadre de l'élaboration du SAGE Clain que le Conseil Général de la Vienne a confié au CPIE Seuil du Poitou le soin d'animer le travail de réalisation de cette exposition.

L'exposition est composée de 19 panneaux, dont 15 photos et 2 panneaux présentant le bassin du Clain.

Un vernissage de l'exposition a eu lieu à l'hôtel du département de la Vienne le 14 octobre 2010.

## *Site web du SAGE*

La création d'un site web dédié au SAGE Clain a été initiée en 2010 : l'architecture du site a été définie. Sur cette base, le contenu du site sera rédigé en 2011.

## **Le suivi et les avis sur les projets en cours**

### *Le suivi des projets et actions*

La CLE du SAGE Clain a été associée, via son Président ou son animatrice, aux actions, réunions ou projets suivants en 2010 :

- Démarche de progrès et Plan d'Aménagement du Bassin du Clain de la Chambre d'agriculture de la Vienne
- Comité de suivi des usages de l'Eau de la Vienne
- Démarche de détermination des volumes prélevables du bassin du Clain
- Comité Technique Territorial Vienne Creuse
- Assemblées générales des associations d'irrigants Vienne et Deux-Sèvres
- Projet de classement des cours d'eau

### *Les avis rendus par la CLE*

En 2010, la CLE a rendu un avis sur le projet de liste d'ouvrages prioritaires, éligibles à des aides majorées de l'Agence de l'eau dans le but de traiter ces obstacles et d'assurer la continuité écologique.

La Commission Locale de l'Eau ne disposait pas lors de cette consultation des éléments de connaissance et d'appréciation nécessaires pour rendre un réel avis sur cette proposition de liste. La problématique des ouvrages en rivière est un enjeu fort sur le bassin du Clain qui n'a pas fait l'objet de débat au sein de la CLE et donc d'orientations.

C'est pourquoi, pour répondre à la sollicitation du comité de bassin Loire Bretagne, la CLE a souhaité, lors de sa réunion du 10 mai 2010, que soit organisée une réunion technique associant les services de l'Etat concernés (DDT, ONEMA, AELB), les syndicats rivière, les fédérations de pêche et les membres de la CLE souhaitant être associés à cette réunion.

Les propositions techniques ressortant de cette réunion qui a eu lieu le 9 juin 2010 sont celles qui ont été transmises au comité de bassin.

## Les moyens du SAGE

### *La structure porteuse*

Compte tenu de la position centrale du bassin versant du Clain dans le département de la Vienne, le Conseil Général est apparu comme le plus légitime pour piloter et animer cette démarche SAGE. Il en a donc pris la compétence par délibération du 24 février 2005.

Une animatrice et une secrétaire (1/3 temps) sont affectées à l'animation du SAGE. Différents services du Conseil Général apportent également un accompagnement technique et administratif : marchés publics, comptabilité...

### *Les éléments financiers*

En 2010, le Conseil Général de la Vienne dans le cadre de l'élaboration du SAGE Clain bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'animation du SAGE à hauteur de 50% et pour les études à hauteur de 60%.

Pour l'année 2010, les dépenses se sont élevées à 80 391€ répartis de la façon suivante :

- Animation : 60 000€ (salaires et charges de la cellule d'animation)
- Etude de la qualité de l'eau et des rejets domestiques et industriels : 20 391€